



*L' Association « Astrid – Maladies Rares Cardio Pulmonaires Infantiles »  
a pour objet de favoriser la recherche, d'améliorer le quotidien des enfants hospitalisés au  
CHU Arnaud de Villeneuve, soutenir les familles et d'informer le public sur les maladies  
rares cardio-pulmonaires infantiles.*

## JE FAIS UN DON POUR ASTRID

année 2017

Reconnue d'intérêt général, l'association ASTRID- MRCPI est habilitée à délivrer des reçus fiscaux sur les dons conformément à l'article 200, 238 bis et 885-0 V du code général des impôts (CGI)

NOM Prénom : .....

Adresse : .....  
.....  
.....

Téléphones : Fixe : ..... Portable : .....

Mail : .....

J'apporte mon soutien à l'association ASTRID-MCPI en effectuant un don de :

..... € réglés par espèces/chèque.

(Un reçu fiscal sera envoyé à l'adresse ci-dessus. Il ouvre droit à une déduction fiscale)

Fait à Sète, le .....

Signature



L' Association « Astrid – Maladies Rares Cardio Pulmonaires Infantiles »

## C'EST GRACE A VOUS !

Avec ses partenaires, l'association Astrid-MRCPI apporte une aide concrète au service pédiatrie de l'hôpital Lapeyronie-Arnaud de Villeneuve et participe à :

- la décoration des chambres des enfants
- l'équipement d'une salle avec la technique Snoezelen qui permet d'apaiser les enfants en situation de stress ou de souffrance
- la rénovation de la salle de bain accessible également aux parents
- assurer la maintenance des deux aquariums
- fournir régulièrement des jouets et autres fournitures améliorant le confort des enfants
- loger des parents à proximité de l'hôpital
- créer des animations sur place et notamment avec le Cirque Medrano et des musiciens .....

Aidez-nous à poursuivre notre action !

Xavier GINER, Président de l'association, ainsi que toute son équipe vous remercie du soutien que vous leur avez accordé.

Xavier GINER,  
Président de l'association  
ASTRID-MRCPI